



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## calamités agricoles

Question au Gouvernement n° 3393

### Texte de la question

#### SÉCHERESSE

M. le président. La parole est à M. Guillaume Garot, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Guillaume Garot. Monsieur le ministre de l'agriculture, vous et le Président de la République avez annoncé, à grand renfort de publicité, des mesures pour les éleveurs victimes de la sécheresse : " la tonne de fourrage à 25 euros ", avez-vous même dit.

Les éleveurs vous ont cru, monsieur le ministre. Mais aujourd'hui, député d'un département agricole, je peux témoigner de leur souffrance et de leur amertume.

En Mayenne, la tonne de fourrage arrive à 95 euros, car il faut ajouter au prix de vente celui de la logistique et du transport. À ce prix-là, les agriculteurs n'ont d'autre choix que d'abattre leurs animaux. On est loin, très loin, des 25 euros annoncés.

Monsieur le ministre, il ne suffit pas d'accompagner la crise. Il faut la stopper, de toute urgence. Nous vous faisons pour cela trois propositions.

Pour commencer, il faut interdire dans tous les départements le broyage de la paille pour nourrir les animaux ; ensuite, il faut réquisitionner du fourrage pour le revendre à un prix juste aux éleveurs ; enfin, il faut réorienter vers l'alimentation du bétail une partie des céréales destinées au bioéthanol.

Les éleveurs appellent au secours, monsieur le ministre. Ils attendent une aide directe : quand le gouvernement est capable de trouver 2 milliards d'euros pour alléger l'impôt sur la fortune, que faites-vous pour nos éleveurs ?

Tous les éleveurs de France attendent votre réponse. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Guillaume Garot, je remercie le parti socialiste de se mobiliser sur la sécheresse quand il commence à pleuvoir... *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* C'est assez représentatif de votre action !

Nous ne vous avons pas attendus pour agir et pour apporter des réponses concrètes aux éleveurs. Vous proposez d'interdire le broyage des pailles ; nous avons mobilisé un million de tonnes de paille au prix garanti de 25 euros la tonne - à ce propos, ne confondez pas paille et fourrage, ce n'est pas exactement la même chose pour les éleveurs. *(Applaudissements et sourires sur plusieurs bancs du groupe UMP. — Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Je vous rappelle également que, dans tous les cantons où il y aurait des abus, les préfets, que nous avons réunis, ont la faculté d'interdire le broyage des pailles, afin d'éviter une inacceptable spéculation de la part de certains paysans.

Quant à votre troisième proposition, celle qui consisterait à réquisitionner une partie des récoltes de blé et d'orge pour nourrir des bêtes, ce serait le meilleur moyen de faire flamber les prix du blé et de l'alimentation.

*(Approbatons sur les bancs du groupe UMP.)* Ce n'est pas la bonne réponse pour les éleveurs aujourd'hui.

La bonne réponse, c'est de mobiliser les pailles : c'est ce que nous faisons : un million de tonnes ont été contractualisées. C'est aussi d'organiser les transports, ce que nous sommes en train de faire avec Nathalie

Kosciusko-Morizet, en mobilisant la SNCF, en exonérant de péage tous les transports, et en faisant en sorte de trouver les moyens de transporter le foin et les pailles.

Réquisitionner les fourrages, dites-vous : encore faudrait-il qu'il y en ait ! Le problème, c'est le transport des fourrages sur tout le territoire, beaucoup plus que leur mobilisation.

Enfin, les éleveurs rencontrent des problèmes de trésorerie. Je n'ai pas besoin de vous rappeler tout ce que nous avons fait en la matière : mobilisation, de façon anticipée, du Fonds national de garantie des calamités agricoles ; versement anticipé des aides de la PAC ; exonération de taxes sur le foncier non bâti, pour 200 millions d'euros ; possibilité de reporter d'un an l'échéance du prêt destiné aux éleveurs. Cela, ce sont des réponses concrètes. Les paysans français ont parfaitement compris que c'est du côté de la majorité qu'ils trouveraient des réponses concrètes - et pas ailleurs ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. — Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Garot](#)

**Circonscription :** Mayenne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3393

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 juin 2011